

Dynamique CE

Vous avez besoin d'un accompagnement pour organiser votre Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) ?

Faites appel aux compétences et à l'expérience de Didier ROSTAING, Expert-Comptable et Commissaire Aux Comptes depuis plus de 20 ans.



À savoir

Depuis la loi sur le dialogue social et l'emploi, les négociations obligatoires sont au nombre de trois. Sauf accord, la négociation, qui correspond à l'ancienne NAO, est annuelle. Elle intègre désormais, en plus des rémunérations, le temps de travail et la répartition de la valeur ajoutée.

Nous vous accompagnons dans les missions suivantes :

- Identification des besoins ;
- Accompagnement dans la rédaction du projet de négociation et des formalités de dépôt ;
- Analyse des éléments et des conséquences du projet de négociation ;
- Assistance aux organisations syndicales dans les réunions de négociation.

Contactez-nous !

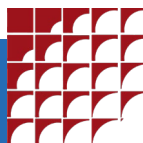
NOUS CONTACTER

14 rue Frédéric Japy - 25200 MONTBÉLIARD

Tél. : 03.81.67.54.34

Mail : contact@cabinet-rostaing.com

www.dynamique-ce.fr



CABINET ROSTAING